



## **COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU JEUDI 17 AVRIL 2014 AU FORUM DU CAF A 19 H 30**

**Excusés** : Matthieu Dagand, Gilles Rassat,

**Absents** : *Olivier Bonnaz*, Patrick Cerisier, Maxime Fressonnet

### **1. Approbation du compte-rendu du 25 février 14**

***Approbation à l'unanimité du compte-rendu du 26 novembre 2013***

### **2. Maintien de 40% de réduction sur la part club, sur le tarif nouvel adhérent au 1<sup>er</sup> mai.**

Le comité directeur de la FFCAM a décidé de supprimer le tarif nouvel adhérent à moins 40% au 1<sup>er</sup> mai. Le bureau propose de maintenir cette réduction de – 40% pour la part club.

Cela concerne de 80 à 90 nouveaux adhérents, soit une somme d'environ 500 euros, qui avait déjà été budgétisée en novembre dernier.

***Approbation à l'unanimité***

### **3. Création d'une nouvelle activité slackline**

Philippe Gabaud relate les différentes étapes, à savoir. Après l'envoi d'un mel aux adhérents ayant coché cette activité lors de leur inscription, quelques réponses positives lui sont parvenues. Pierre, un adhérent, s'est notamment manifesté pour lancer l'activité. Il lui a demandé de contacter les clubs de Chambéry et Grenoble, déjà porteurs de cette activité. Un mini partenariat serait possible avec slack.fr pour la fourniture du matériel.

Il s'agit de créer des demi-journées de découverte adultes et enfants. Des sorties highline peuvent être envisagées en vérifiant l'adhésion des participants. Il convient aussi d'investir pour le matériel. Pour l'installation, cela nécessite une mini formation pour la mise en place des broches. Les lieux de rendez-vous seraient plus virtuels sur les réseaux sociaux.

Dominique Lavorel demande s'il est possible de bénéficier de l'initiateur pour une animation lors des cours escalade enfant en cas de pluie.

Philippe Gabaud précise que l'activité existe au niveau fédéral. Jacques Piétu rappelle qu'une slack avait été installée lors des derniers feux de la Saint Jean au Parmelan.

## 4. Présentation du nouveau site internet

François Bérnard aborde cette question en montrant les différents droits accordés aux initiateurs : création d'un article ou d'une collective. Pour cette dernière, l'initiateur peut créer, modifier une collective, et gérer les inscriptions des participants en ligne. Le problème est soulevé par Raymond Bérnard de la validation de l'inscription par l'initiateur. Jacques Piétu lui répond que l'initiateur doit rester libre de valider ou non l'inscription. Pour cela, l'initiateur doit pouvoir communiquer en urgence avec les participants inscrits sur le site, ainsi que pour toute modification concernant la collective. René Christin craint aussi que cela devienne le fouillis si les initiateurs rajoutent des collectives alors que le programme est déjà publié par ailleurs. Il conviendrait de faire un lien entre la description de l'activité et le programme publié. François rappelle que les collectives issues de la programmation, qui correspondent au programme de la revue papier, sont publiées sur le calendrier au même moment que la parution dudit programme. Alain Fleuret estime qu'il serait utile d'attirer l'attention sur les modifications faites sur les collectives.

En ce qui concerne les articles, des précisions sont données concernant leur publication. Les photos se redimensionnent automatiquement. L'idée est de développer le nombre d'auteurs sur le site.

Philippe Gabaud se pose la question des répertoires, est-il possible de reprendre une photo enregistrée sur le site ?

René Delieutraz évoque la prise en compte d'un pdf, sa suppression et sa mise à jour. Il considère que les onglets Protéger et Partager parasitent la navigation, que cela n'est pas clair, en donnant l'exemple de la parution de la revue sur le site actuel.

François Bérnard précise aussi que l'hébergeur reste le même, qu'il a travaillé sur Joomla 2.5. Pour consulter le projet, il faut se connecter à l'adresse suivante : [www.25cafannecy.fr](http://www.25cafannecy.fr). La mise en service est prévue début mai.

## 5. Mise en place des 140 ans du club

Chantal Abry précise les modalités de cette mise en place, avec deux temps :

- La rencontre avec les clubs d'Aix-Les-Bains et Chambéry, après des parcours de randonnée, au Crêt de l'Aigle sur le Semnoz le samedi 14 juin prochain. Une arche du comité régional sera montée, un pique-nique sera offert par les clubs aux adhérents à midi et la presse est conviée.
- Un après-midi sur le Pâquier, à Annecy avec deux aspects : des activités de découverte avec l'installation d'un mur d'escalade, la mise en place d'un parcours d'orientation en ville et en liaison avec l'activité précédemment décrite, l'installation d'une slackline ; le deuxième axe porte sur les activités d'hier, avec des panneaux sur l'histoire du club, les vêtements et le matériel d'époque (une tente) et la présentation des activités actuelles ainsi que la formation, la cpm, et les refuges.

Une banderole historique sera mise en place sur les vitrines du club. Jacques Piétu précise son budget.

Des interrogations s'élèvent sur l'intérêt de ce dernier axe de communication. Jacques Breton estime que c'est contre-productif et passéiste, René Christin se demande pourquoi s'arrêter sur

les 140 ans. Il argumente le fait que la rue du Mont Blanc est peu passante, qu'il s'avère peu judicieux de mettre de l'argent sur cette communication.

Jacques Piétu insiste sur le fait de communiquer sur les valeurs qui ont créé le club. Il avance aussi l'idée que c'est une occasion de rendre moins triste les vitrines des locaux. Dominique Lavorel estime qu'une banderole amovible pourrait être utilisable sur d'autres évènements. Elle ajoute que le retour vers le passé permet de mieux envisager l'avenir.

Jacques Breton ajoute qu'une nouvelle dépense devra être envisagée prochainement pour l'informatique de la comptabilité, l'ordinateur portable actuel montrant des faiblesses (achat effectué en 2005 ou 2006).

Finalement, les membres du comité sont d'accord sur le principe d'un habillage des vitrines, avec une part moins importante prise sur la partie historique et une partie importante décrivant les activités actuelles et en développement. Jacques Piétu fait refaire un devis sur cette base et le transmet par mel à l'ensemble des membres du comité directeur pour accord.

## 6. Questions diverses

Chantal Abry indique que la prochaine assemblée générale aura lieu le vendredi 28 novembre 2014, à la salle des convivialités, au 113 boulevard du Fier (ancien bâtiment de l'ONF), à Annecy.

Janine Ducruet propose une journée de convivialité des initiateurs le samedi 6 septembre, avec au programme : orientation, escalade au rocher de Leschaux et randonnée.

Philippe Gabaud interroge sur les réservations à faire pour les salles de l'agglomération, sachant qu'il faut rendre le document en mairie avant le 30 avril. Il évoque aussi les cours d'escalade enfants qui ne sont pas remplis et relance l'idée de la newsletter. François Bérnard évoque la difficulté d'envoyer plus de 2000 mels sans une solution payante.

Chantal Abry évoque la possibilité de passer par l'extranet de la FFCAM.

Jacques Piétu indique que la parution de la revue sera augmentée à 1500 exemplaires, afin de prévoir des supports pour les refuges (Gramusset et Dunant) et lors de la manifestation du 20 septembre prochain.

Vous pouvez adresser vos suggestions et propositions d'amélioration pour la prochaine réunion de **Bureau : lundi 26 mai 2014**

à l'adresse suivante : [secretariatgeneral@cafannecy.fr](mailto:secretariatgeneral@cafannecy.fr)

**Prochaine réunion du comité directeur : mardi 3 juin 2014.**

**Chantal ABRY**  
Secrétaire générale

**Jacques PIETU**  
Président